

Arrachage des vignes ou retour du pastoralisme : après l'incendie de l'Aude, les vignerons cherchent la solution

Stéphane Thépot

Si le rôle de coupe-feu des vignes, dont des centaines d'hectares ont disparu dans les flammes des Corbières depuis début août, a été avancé par certains pour ralentir les feux, d'autres militent plutôt pour le retour de troupeaux de moutons dans le massif.

«*On commence les vendanges jeudi*», annonce Nicolas Mirouze. Sous le soleil écrasant du 12 août, le domaine de Beauregard (Aude) est entré en effervescence. Ici, pas de touristes pour déguster les vins nature, cultivés en biodynamie sur cette grosse ferme se revendiquant fièrement «*paysanne*». A rebours des domaines voisins qui jouent à fond la carte de l'œnotourisme entre [l'abbaye de Fontfroide et celle de Lagrasse](#), la vigne ne règne plus en maître sur cette entreprise familiale d'une cinquantaine d'hectares, plus proche de l'esprit zadiste que des grands crus bourgeois du Bordelais. Militant de l'Atelier paysan, [Nicolas Mirouze et sa compagne Karine](#) s'activent avec l'aide de bénévoles pour venir en aide aux agriculteurs sinistrés par [l'incendie qui a ravagé depuis le 5 août 17 000 hectares dans le massif des Corbières](#), de Narbonne à Carcassonne. Les moutons d'une bergère, voisine de Fontjoncouse, qui a perdu ses chèvres dans l'incendie, ont ainsi trouvé refuge à Beauregard.

Attisé par des vents contraires, le feu a noirci les crêtes recouvertes de garrigue en épargnant des vignes, oasis vertes dans un paysage lunaire. Mais le vignoble, généralement présenté comme un pare-feu naturel, a aussi payé un lourd tribut. Entre 800 et 900 hectares auraient été touchés, selon un premier bilan établi par la préfecture de l'Aude. «*Entre 1 000 et 1 500 hectares, peut-être même 2 000*», corrige Jean-Marie Fabre, président des Vignerons indépendants de France. La ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, en déplacement sur place ce jeudi, [a annoncé la création d'un fonds d'urgence de huit millions d'euros pour les agriculteurs sinistrés](#), en majorité des viticulteurs. Ce feu n'est que le dernier sinistre en date d'une longue série d'incendies commencée dès le mois de juillet. «*Nous en sommes au quatrième, à quand le prochain ?*» se demande Nicolas Mirouze, de Beauregard.

«15 000 hectares de friches» depuis 2005

A une vingtaine de kilomètres du château Beauregard, Annie et Jean Lignères s'interrogent aussi sur la multiplication des sinistres dans leur domaine de Moux. Sur la centaine d'hectares qu'ils exploitent eux aussi en biodynamie, 27 ont été brûlés par le feu qui s'est propagé depuis l'A61 voisine. «*C'est la quatrième fois que nous sommes touchés, et trois fois au même endroit*», constate Jean Lignères, également médecin généraliste. Un bilan officiel établi pour élaborer le nouveau plan départemental de «*protection des forêts contre les incendies*» dans

l'Aude confirme la prévalence des départs de feu à proximité des axes de grande circulation. Le document, qui date de 2018, fait état de quatorze grands incendies dans le département entre 2004 et 2017 et signale l'apparition de «15 000 hectares de friches» depuis 2005. Ces terres en jachère sont la conséquence des différents plans d'arrachage de vignes qui se succèdent dans l'ancien «Midi rouge».

La dernière vague a encore retiré près de 5 000 hectares de vignes dans le département. La tentation est grande de montrer du doigt cet abandon forcé comme le principal carburant des incendies de cet été. Omniprésents le long des routes départementales de l'Aude, des fagots de sarments s'entassent au milieu des champs de chaume desséchés, n'attendant qu'une allumette pour allumer un barbecue sauvage. Tout en déplorant «la perte de 50 % du vignoble en quarante ans sans contrepartie», Nicolas Mirouze ne craint pas d'aller à rebrousse-poil des idées reçues en pointant lui «la monoculture de la vigne».

Le paysan de Beauregard n'a pas hésité à se séparer volontairement, dès son installation en 1999, de 25 des 50 hectares hérités de sa grand-mère. Il a aussi passé un accord avec un éleveur de moutons pour entretenir son domaine. «Quand j'ai voulu réduire la voilure en divisant les surfaces par deux et la production par quatre, la banque m'a regardé de travers car ils ne considèrent que le rendement», raconte le militant, qui revendique «une tentative d'affranchissement du modèle de l'agriculture intensive industrielle». A ses yeux, ce sont moins les vignes que l'élevage extensif qui jouerait le meilleur rôle de «coupe-feu» dans les Corbières en nettoyant les parcelles, débarrassées de leurs herbes folles.

«Ça brûle comme des allumettes»

A Moux, Jean Lignères revendique avoir été parmi les premiers à faire appel à des éleveurs de brebis sur son domaine. Le vigneron a toutefois stoppé l'expérience quand il a commencé à planter des haies dans ses vignes pour favoriser le retour des insectes et des oiseaux : les ruminants risquaient de manger ses jeunes plants. Son épouse serait favorable au retour des moutons sur le domaine, mais lui répond qu'il n'y a plus assez d'eau pour abreuver un troupeau. La source de l'exploitation familiale ne coule plus depuis quatre ans.

Jeune éleveur à Albas, moins de 30 km au sud de Moux, Christophe Boutton confirme que ses moutons ont besoin d'encore plus d'eau en [période de sécheresse](#), quand l'herbe se fait rare et que bêtes sont alimentées au foin. Son troupeau d'une centaine de brebis a vu le feu de près. L'incendie a été arrêté à une centaine de mètres de sa bergerie. Soutenu par la Confédération paysanne, ce néorural cherche constamment de nouveaux «parcours» pour ses bêtes. Christophe Boutton, qui possède aussi quelques chèvres et des ânes, déplore au passage de devoir payer un loyer certes symbolique (150 euros par an) à l'Office national des forêts pour entretenir les sous-bois avec son troupeau. «Au vu des services que l'on rend, c'est nous qui devrions être payés.»

Dans le village de Talairan, qui a abrité des sapeurs-pompiers venus de Bretagne, le président (FDSEA) de la chambre d'agriculture de l'Aude, Ludovic Roux, ne compte plus que deux éleveurs «alors qu'il y avait jadis 21 bergeries».Egalement président de la cave coopérative locale, il se désole de l'avancée inexorable des arbres qui gagnent les anciennes terrasses cultivées autour de chaque village. Le viticulteur pointe, comme beaucoup, le recul sur les pentes difficilement accessibles des chênes verts, remplacés par les pins d'Alep, «qui brûlent comme des allumettes». Lors de chaque incendie dans les Corbières, leurs gros cônes enduits de résine éclatent au contact du feu, libérant les graines qui se dispersent.

[Cet article est paru dans Libération \(site web\)](#)